Documents complémentaires / Additional files Licence / License

> Levé magnétique aéroporté dans le secteur de Manic-Outardes, Province de Grenville

## Isabelle D'Amours et Rachid Intissar (MRN)

**DP 2012-03** 

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISBN : 978-2-550-66314-0 © Gouvernement du Québec, 2012

# Québec 🗱

# Levé magnétique aéroporté dans le secteur de Manic-Outardes, Province de Grenville

Isabelle D'Amours et Rachid Intissar (MRN)

#### **DP 2012-03**

#### INTRODUCTION

Poursuivant son objectif de détermination de secteurs stratégiques pour des travaux d'exploration minérale, Géologie Québec a réalisé durant l'hiver 2012 deux nouveaux levés aéromagnétique dans la province géologique de Grenville, au sud-ouest du réservoir Manicouagan, (figure 1; présent rapport et D'Amours et Intissar, 2012). Ces levés visent à offrir un inventaire géophysique de grande qualité dans une région qui comprend plusieurs zones très peu explorées. Le levé présenté dans ce document couvre 25 feuillets SNRC au 1/50 000 et pour chacun des SNRC, 2 cartes sont disponibles soit : la composante résiduelle du champ magnétique total et la première dérivée du champ magnétique (figure 2). Les données numériques, incluant les mailles et les bases de données en format Geosoft, sont également disponibles et peuvent être commandées sous l'item « autres données numériques », à partir du produit « **E-Sigeom (Examine)** », à l'adresse suivante : www.mrn.gouv.qc.ca/produits-services/mines.jsp

### MÉTHODOLOGIE

Le présent levé a été exécuté par EON Geosciences Inc entre le 14 janvier et 20 avril 2012. Deux avions bimoteurs Piper Navajo immatriculés C-FEON et C-FUMN et un avion Cessna 206, immatriculation C-FTPN ont été utilisés. Ces avions étaient équipés d'un magnétomètre à vapeur de césium à faisceau partagé (sensibilité de 0,005 nT) installé dans une poutre de queue. L'espacement nominal des traverses était de 300 m et celui des lignes de contrôle, de 2000 m. L'aéronef volait à une hauteur nominale audessus du sol de 100 m. Les traverses étaient orientées N-S (longitude constante) perpendiculairement aux lignes de contrôle (latitude constante). La trajectoire de vol a été restituée par l'application, après vol, de corrections différentielles aux données brutes du système GPS.

#### **Données magnétiques**

Le levé a été effectué suivant une surface de vol prédéterminée afin de minimiser les différences du champ magnétique total mesurées aux intersections des lignes de contrôle et des traverses. Ces différences ont été analysées afin d'obtenir un jeu de données du champ magnétique total nivelées le long de chaque traverse. Ces valeurs nivelées ont ensuite été interpolées suivant un quadrillage ayant une maille de 75 m. Le champ géomagnétique international de référence (IGRF), défini à une altitude de 700 m en date du 1 mars 2012, a été soustrait. La soustraction de l'IGRF nous permet d'obtenir une résiduelle essentiellement reliée à l'aimantation de la croûte terrestre.

La dérivée première verticale du champ magnétique total résiduel représente le taux de variation du champ magnétique total résiduel suivant la verticale. Le calcul de la dérivée première verticale supprime les composantes de grande longueur d'onde du champ magnétique total résiduel et améliore considérablement la résolution des anomalies plus faibles, rapprochées ou superposées. L'une des propriétés intéressantes des cartes de la dérivée première verticale est la coïncidence de la courbe de niveau zéro et des contacts verticaux aux hautes latitudes magnétiques. La valeur de la dérivée première verticale a été calculée directement de la grille du champ magnétique total résiduel en utilisant les transformées de Fourier (FFT).

#### Cibles d'exploration diamantifères déterminées à partir des données magnétiques

Des cibles représentant possiblement des cheminées verticales de kimberlite ont été identifiées à partir des anomalies magnétiques plus ou moins circulaires sur la carte du champ magnétique total résiduel. Le processus d'identification de telles anomalies fait intervenir un algorithme mis au point par Keating (1995) et qui modélise un cylindre vertical d'une longueur infinie et d'un rayon connu (figure 3). Les anomalies magnétiques présentant un coefficient de corrélation avec le modèle calculé avec les paramètres décrits au tableau 1, dont la valeur absolue (positive ou négative) est supérieure à 0,90, sont présentées sur les cartes de la dérivée première verticale par des cercles dont le rayon est proportionnel au coefficient de corrélation. Les coefficients de corrélation négatifs représentent une aimantation inverse, une situation fréquemment observée pour les cheminées kimberlitiques dans les Territoires du Nord-Ouest (Keating and Sailhac, 2004). Les paramètres du cylindre sont choisis en fonction de la dimension de la maille (75 m) de façon à ce que la réponse modélisée soit de dimension semblable à la fenêtre d'analyse (600 m ou 9 cellules). Cette dernière devant être de dimension suffisante pour que la corrélation soit statistiquement significative. Considérant ces éléments, un cylindre de 200 m de diamètre est la plus petite dimension pouvant être utilisé pour ce levé.

## RÉFÉRENCES

- D'AMOURS, I. Intissar, R., 2012 Levé magnétique aéroporté dans le secteur du lac Sainte-Anne, Province de Grenville. Ministère des Ressources naturelles, Québec; DP 2012-02, 8 pages, 34 plans, données numériques.
- KEATING, P., 1995 A simple technique to identify magnetic anomalies due to kimberlite pipes. Exploration and Mining Geology; volume 4, pages 121-125.
- KEATING, P. SAILHAC, P., 2004– Use of the analytical signal to identify magnetic anomalies due to kimberlite pipes. Geophysics; volume 69, pages 180-190.



#### Ensembles lithologiques dans le Grenville



FIGURE 1 – Localisation du présent levé et d'autres publications.



FIGURE 2 – Localisation et sommaire des numéros de carte (MAG, carte de la composante résiduelle du champ magnétique total; 1VD, carte de la première dérivée du champ magnétique).



FIGURE 3 – Modèle théorique utilisé pour le calcul du coefficient de Keating (Keating, 1995).

TABLEAU 1 - Paramètres utilisés pour le calcul des coefficients de Keating.

Inclinaison magnétique	73,2°
Déclinaison magnétique	19°W
Intensité relative du champ magnétique total (kH)	100 nT
Distance au sommet du cylindre	190 mètres
Rayon du cylindre	100 mètres
Longueur du cylindre	infini (-1)
Coefficient de corrélation minimal	0,90 (90%)
Dimension de la fenêtre	9 (9 X 9 cellules de maille) 600 m
Filtre de lissage	2 passes

Ressources naturelles Québec 🗰 🏕

O